

DOSSIER A COMPLETER PAR LA CAUTION SOLIDAIRE

PIECES A FOURNIR

Un dossier incomplet ne peut pas être examiné. La remise d'un dossier ne préjuge pas de son acceptation définitive. Toute candidature est conditionnée à l'accord du propriétaire. Nous vous remercions de votre compréhension.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Liste des pièces justificatives à fournir avec la fiche de renseignements

1. - **Pour les cautions personnes physiques, une pièce justificative d'identité en cours de validité**, comportant la photographie et la signature du titulaire à choisir parmi les documents suivants :

1. Carte nationale d'identité française ou étrangère ;
2. Passeport français ou étranger ;
3. Permis de conduire français ou étranger ;

2. - **Pour les cautions personnes morales les deux justificatifs** :

1. Extrait K bis original de moins de trois mois de la société ou les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.
2. Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts.

3. - **Une seule pièce justificative de domicile** à choisir parmi les documents suivants :

1. Dernière quittance de loyer.
2. Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois.
3. Attestation d'assurance logement de moins de trois mois.
4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale.

4. - Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles en fonction de votre situation, à choisir parmi les documents suivants :

1. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et le cas échéant la durée de la période d'essai.
2. L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois pour une entreprise commerciale.
3. L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan.
4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant.
5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.
6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels.

5. -: Dernier avis d'imposition ou de non-imposition

Lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.

6. - Un ou plusieurs documents attestant des ressources à choisir parmi les documents suivants :

2. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière (en cas de revenus fonciers)
3. Trois derniers bulletins de salaires.
4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.
5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
6. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.

Agence Centrale Meyzieu

Contact : William Depresle
9 rue Louis Saulnier
69330 Meyzieu
w.depresle@agencecentrale.eu
04.72.45.19.17
06.22.42.90.51

Agence Centrale Bron

Contact : Lorène Martin
37 avenue Camille Rousset
69500 Bron
l.martin@agencecentrale.eu
04.72.14.94.10
06.22.42.87.98

Agence Centrale Lyon

Contact : Lorène Martin
2 rue Guynemer
69002 Lyon
l.martin@agencecentrale.eu
04.78.38.93.86
06.22.42.87.98

Fiche de renseignements caution solidaire

ADRESSE DU BIEN : _____

Loyer : _____ **dépôt de garantie :** _____

Charges : _____ **frais d'agence :** _____

Nom du candidat locataire : _____

Informations demandées	Caution solidaire	Epoux (se)
------------------------	-------------------	------------

IDENTITE		
Nom		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
DOMICILE		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Email		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
DOMICILIATION BANCAIRE		
Nom de votre banque		
Adresse		
Code postal		
Ville		
téléphone		

EMPLOYEUR/ REVENUS		
Profession		
Employeur		
Adresse de l'employeur		
Code postal		
Ville		
Téléphone		
Fax		
Email		
Salaire annuel net		
Date d'embauche		
Durée du contrat		
CDI OU CDD du .../.../... au .../.../...		
Autres revenus ou allocations :		
Pour un montant mensuel de :		

ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT

Texte pour information à reproduire de la main de la caution solidaire à peine de nullité (art. 23, loi du 21 juillet 1994)
le jour de la signature du bail en présence du gestionnaire de l'Agence Centrale :

«Après avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue des obligations que je contracte,

Je, soussigné M.....

- déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de division ni de discussion, du règlement :
- des loyers et des charges
- des impôts et taxes
- des réparations locatives
- des indemnités d'occupation éventuellement dues après la résiliation du bail ou le congé
- de toutes autres indemnités tels des dommages et intérêts, des indemnités dues à titre de clause pénale
- de tous intérêts

Dus par M

Et ce, même en cas de changement de bailleur, en vertu du bail qui lui a été consenti pour une durée de 3 ans à compter du, pour les locaux situés dans l'immeuble sis

Ai noté que :

- le montant initial du loyer s'élève à € (en lettres et en chiffres) :
- les provisions sur charges s'élèvent à € (en lettres et en chiffres) :

par mois, payable par mois d'avance et révisable annuellement selon la variation de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) publié par l'INSEE.

Ce bail pouvant être reconduit tacitement, légalement ou conventionnellement, pour une durée déterminée, cet engagement de cautionnement sera valable par dérogation à l'article 1740 du Code civil jusqu'à l'extinction des obligations dudit locataire sans pouvoir dépasser la durée dudit bail, renouvelé ou tacitement reconduit deux fois pour la même durée.

Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du titre I de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi du 21 juillet 1994 ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation

Il est convenu que le bailleur - ou son mandataire – adressera, chaque année, l'information prévue à l'article 2016 du Code civil, par lettre simple, à la date anniversaire de la prise d'effet du bail.

Article 24 de la loi du 21 juillet 1994: «Lorsque les obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre sont garanties par un cautionnement, le commandement de payer est signifié à la caution dans un délai de quinze jours à compter de la signification du commandement au locataire. A défaut, la caution ne peut être tenue au paiement des pénalités ou intérêts de retard».

INFORMATIQUE ET LIBERTES – CONFIDENTIALITE

- Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les personnes physiques disposent du droit d'accès et de rectification à formuler auprès du mandataire. Les modalités de mise en œuvre seront fixées d'un commun accord.
- Les informations collectées ont un caractère confidentiel et sont réservées exclusivement au bailleur, au mandataire et à ses sous-traitants dans le but exclusif de vérifier et d'analyser la solvabilité des candidatures.

Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le Tribunal du lieu de la situation de la location sera seul compétent.

A _____ le _____

Signature (s)